



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023 DE TIR À L'ARC QUÉBEC

Cher(e)s membres,

L'Assemblée générale annuelle de la Fédération de tir à l'arc du Québec aura lieu le mercredi 6 septembre 2023 à 19 h 30 par vidéoconférence Zoom.

Le lien de connexion et les informations afférentes seront transmis aux délégués inscrits quelques jours avant la tenue de l'assemblée.

Vous trouverez ci-joint :

1. La lettre de convocation;
2. L'ordre du jour;
3. Le procès-verbal de l'AGA du 12 octobre 2022
4. Un formulaire d'inscription pour les délégués (voir lien)
5. Un formulaire de mise en candidature pour les postes d'administrateurs
6. La liste des postes en élection
7. Les règlements généraux

Le rapport annuel d'activités ainsi que les états financiers vous seront transmis dans une communication à venir,

INSCRIPTION DES DÉLÉGUÉS

Le formulaire d'inscription des délégués doit être complété en ligne en utilisant ce lien : <https://forms.gle/nFipjMepRYd6MqaM9> au plus tard le 23 août 2023. Les questions peuvent être adressées à Gabriela Cosovan au gcosovan@tiralarcquebec.com.

MISE EN CANDIDATURE

Les Formulaires de mise en candidature pour les postes d'administrateur devront être envoyés à l'attention de M Guy Comeau pour le Comité de mise en candidature au coord.dev@tiralarcquebec.com plus tard 23 août 2023.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions de croire, cher(e)s membres, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Caroline Dupuis
Secrétaire du conseil d'administration
Tir à l'arc Québec